



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Eridania-Beghin-Say

Question écrite n° 45096

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur l'annonce par la direction du groupe Eridania-Beghin-Say de la fermeture pour la fin 1996 de son unite sucriere d'Attigny dans les Ardennes. Elle transforme la production de plus de 5 000 hectares de betteraves, proprietes d'environ 600 agriculteurs des Ardennes et de la Marne. Attigny produit environ 45 000 tonnes de sucre par an. Cette liquidation va entrainer la disparition de quatre-vingts emplois a plein temps et d'une soixantaine de saisonniers. Pour le canton rural d'Attigny mais egalement pour les Ardennes, il s'agit d'un nouveau coup dur qui va venir aggraver une situation du chomage deja dramatique, avec un taux de 16,3 %. Cette decision est annoncee alors que l'usine ardennaise a un plan de travail etabli, que des investissements de modernisation ont ete effectues (9 millions de francs) et que des benefices sont realises, il s'agit avec la decision du groupe Eridania Beghin-Say d'une pure delocalisation et d'une utilisation de la liberalisation decoulant du traite de Maastricht. Cette politique est d'autant plus injuste qu'il s'agit d'une entreprise qui ne perd pas d'argent (74,5 milliards de centimes de benefice pour le groupe au 1er semestre) et qui a un outil de travail moderne et performant. Devant ce massacre economique qui ferait subir un tort irreversible a ce canton rural et alors que de multiples discours sont prononces sur la revitalisation des zones rurales, il lui demande les mesures que compte prendre le Gouvernement afin de sauvegarder la sucrerie d'Attigny.

Texte de la réponse

L'industrie sucriere communautaire s'est engagee depuis plus de dix ans dans une phase de restructuration destinee a ameliorer sa competitivite aux plans europeen et mondial, afin de se preparer aux echeances internationales a venir. Cette restructuration s'est traduite par la rationalisation des outils de production et la fermeture des usines les plus petites. Dans ce contexte, la societe Eridania-Beghin-Say a annonce en 1996 l'arret de la production de sucre sur le site d'Attigny des la prochaine campagne betteraviere. Si la fermeture de cette usine doit s'avérer ineluctable, le Gouvernement veillera a ce que les consequences en termes d'emplois et d'impact sur l'economie locale soient le moins dommageables possible. Il a ete demande qu'une solution puisse etre proposee a chaque employe au sein de la societe Eridania-Beghin-Say. De plus, le site d'Attigny fera partie des premieres priorites du Commissariat a l'industrialisation pour Champagne-Ardenne-Picardie qui va prochainement etre cree. Il s'agit de demultiplier les efforts engages pour y attirer des entreprises industrielles et oeuvrer a la reconversion de sites industriels, notamment en zone rurale.

Données clés

Auteur : [M. Bocquet Alain](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45096

Rubrique : Agro-alimentaire

Ministère interrogé : industrie, poste et telecommunications

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5870

Réponse publiée le : 3 février 1997, page 502